



©Jean-Yves Le Dorlot

Campagne Adage où renseigner le projet :

Pôle Expérimental des Métiers d'Art de Nontron : Les savoir-faire métiers d'art

LE PROJET

Description :

Suivant sa vocation de sensibilisation aux métiers d'art, le Pôle Expérimental des Métiers d'Art de Nontron et du Périgord-Limousin propose un parcours EAC autour des savoir-faire métiers d'art. Découverte des métiers d'art, du travail de la transformation de la matière, rencontre avec des professionnels et leurs créations, visite d'ateliers et/ou d'une exposition, expérimentation plastique, histoire des métiers d'art... Un programme riche valorisant les métiers dits de la main, les notions de faire et de création.

Une journée d'accompagnement des enseignants est prévue au mois de novembre afin notamment de sensibiliser à la thématique et aux outils proposés.

Domaines artistiques et culturels (à renseigner impérativement sur Adage) :

Partenaires :

DAAC, DSDEN, DRAC, Pôle Expérimental des Métiers d'Art de Nontron et du Périgord-Limousin

LES PARTICIPANTS

Classes et niveaux : 4 classes de la grande section maternelle au CM1 et 4 classes du CM2 au lycée.

Zone géographique concernée : Secteur Nord-Dordogne.

Intervenant : Atelier de pratique avec un professionnel métiers d'art (créateur d'objet en bois, céramiste, feutre, teinture végétale, maroquinerie, vannerie...) 6h d'intervention en classe.

LE CONTENU DU PROJET

Rencontrer :

Actions de médiation pendant le temps scolaire facilitant la rencontre avec l'objet, les créateurs et les métiers d'art.

Ces actions peuvent être proposées par le Pôle des Métiers d'Art dans le cadre de sa programmation ou par leurs partenaires (marché de la céramique de Bussière-Badil, association Fil et métiers etc.)

Pratiquer :

* Découverte des matières premières utilisées (suggestions d'activités dans une boîte à outil mise à disposition des enseignants)

* Atelier de pratique avec un professionnel métiers d'art.

Connaître :

* Découverte pour les élèves des métiers d'art et de leurs définitions (de nos jours mais aussi dans l'histoire de notre civilisation).

* Découverte des matières premières utilisées.

* Aborder les questions de durabilité, de local et d'éthique.

Restitution envisagée : Sous forme d'exposition dans l'établissement concerné et restitution numérique via un blog relayé par le site internet du Pôle des Métiers d'Art.

Étapes prévisionnelles :

En septembre 2024

vérifier la validation du projet sur Adage Veuillez contacter les partenaires, dès l'acceptation du projet, pour réserver les visites et organiser le programme.

A partir d'octobre 2024, convenir d'une convention entre les partenaires l'établissement représenté par le chef d'établissement, la faire passer en CA puis signer par le chef d'établissement

Juillet : L'opérateur culturel fait la demande de partenariat financier auprès de la DRAC.

Novembre : Rencontre avec les enseignants + préparation de l'accueil du parcours dans les établissements.

Décembre à avril : mise en œuvre du projet (les heures interventions + visite d'atelier et/ou d'exposition + expérimentation en classe...).

Mai – juin : restitution.

BUDGET PRÉVISIONNEL

Dépenses	Recettes
Interventions de professionnels : 8 heures d'intervention, dont 6 heures effectives en classe à hauteur de 60€ de l'heure, soit un budget total de 480€, sous réserve de l'obtention de la subvention par le partenaire culturel.	Pass culture : contacter le partenaire culturel pour envisager un complément de prise en charge par le pass culture et pré réserver dès à présent !
Sorties : éventuelle billetterie : nb élèves x tarif unique + billets accompagnateurs	Participation de l'établissement : Coopérative scolaire OCCE, association scolaire, association de parents d'élèves, amicale laïque...
Frais de fonctionnement : déplacement de l'intervenant, repas de l'intervenant, achat de petit matériel Prévoir a minima 150€ pour le matériel. (reste à la charge de l'établissement)	Subventions de la commune : à solliciter
Frais de déplacement des élèves : prévoir un bus pour aller découvrir un atelier et/ou un événement métiers d'art. (reste à la charge de l'établissement)	Subventions de la communauté d'agglomération : à éventuellement solliciter
	Subventions du département : à éventuellement solliciter pour le transport
	Subventions de la région : à éventuellement solliciter pour le transport
	Autres apports : 480€ de subvention pour la rémunération de l'intervenant demandée à la DRAC par le Pôle des Métiers d'Art sous réserve de son obtention.
	Financement demandé à la DAAC rectorat de Bordeaux

Renseignements : Camille Aurière, responsable des publics, contact@metiersdartperigord.fr – 05 53 60 74 17

Marie-Claude Rage, coordination départementale EAC marie-claude.rage@ac-bordeaux.fr

Pour en savoir plus : <https://metiersdartperigord.fr/projet-eac-savoir-faire-metiers-art/>